

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, MARDI, 23 FEVRIER 1847.

No. 15

Mgr. l'Archevêque vient d'adresser la circulaire que voici à tous les curés de son diocèse :

CIRCULAIRE.

Québec, 12 février 1847.

Monsieur le curé,

Les nouvelles apportées par la dernière malle anglaise vous ont fait connaître l'état alarmant auquel la famine a réduit une grande partie des habitants de l'Irlande et de ceux des montagnes et des îles de l'Ecosse. Déjà un grand nombre de familles ont succombé aux horreurs de la faim, et il est à craindre que le même sort n'en atteigne un plus grand nombre encore. Les journaux nous donnent à ce sujet des détails qui déchirent le cœur, et qui laissent dans l'âme la plus douloureuse impression.

Dans ces circonstances je ne puis me dispenser de tourner mes regards avec confiance vers mes fidèles diocésains. Depuis plusieurs années, il est vrai, l'on n'a cessé de recourir à leur générosité pour des œuvres de toutes sortes. Mais ils se sont montrés en toute occasion de si bonne volonté, et les maux que l'on a à déplorer sont d'une nature si grave, que je ne saurais craindre de manquer de discrétion en faisant un nouvel appel à leur charité. D'ailleurs l'on ne doit raisonnablement attendre de chaque individu qu'une légère obole. Toutefois cette obole, donnée par tous ceux qui ne sont pas réduits à la pauvreté, peut former une somme capable de soulager bien des infortunés.

Je crois donc devoir vous recommander, monsieur, de porter à la connaissance de vos paroissiens la situation affreuse où se trouvent les malheureuses populations dont je viens de parler. Vous leur représenterez que ceux qui souffrent de la sorte sont nos frères, qu'ils sont sujets comme nous de l'Empire Britannique, et qu'ils ont d'autant plus de droit à nos sympathies, que dans les désastres qui, il y a bientôt deux ans, ont si cruellement affligé la ville de Québec, ils sont venus à notre secours avec une libéralité au dessus de tout éloge. Vous leur indiquerez ensuite le moyen que vous jugerez le plus expédient pour recueillir leurs contributions. Une quête à domicile remplirait probablement mon but, mais elle pourrait être remplacée au besoin par une quête dans l'église, que vous auriez soin d'annoncer d'avance.

Quelque soit le parti que vous prenez, il est important que les sommes recueillies dans votre paroisse soient envoyées avant le 15 mars prochain, au secrétariat de l'Archevêché, soit directement, soit par la voie de M. le grand-vicaire de votre district.

Je vous invite, monsieur, à lire la présente au prône de votre messe paroissiale, et à l'accompagner des explications qui vous paraîtront les plus propres à lui faire connaître la grandeur du mal auquel il s'agit de porter remède.

Agréez, monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

† JOS. ARCHEV. de Québec.

Journal de Québec.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Evêché de Montréal, 19 février 1847.

Monsieur,

L'état de famine où se trouvent plusieurs parties de l'Europe, et notamment l'Irlande et l'Ecosse, excite en ce moment une inquiétude trop vive sur le sort de tant de millions d'hommes, aujourd'hui en proie aux horreurs de la faim, et demain peut-être aux dévastations de la peste, pour que nous demeurions insensibles spectateurs de leurs souffrances et de leur mort : c'est le cœur encore tout désolé, à la lecture de tant d'infortunes, que je sollicite ardemment votre charitable concours et la coopération de tous les fidèles de ce diocèse, afin de venir immédiatement en aide à ces frères malheureux que la main du Seigneur a frappés, et qui attendent de nous une petite part au moins du pain qui doit les faire revivre.

Quand même il n'y aurait pas ici le devoir de co-sujets du même Empire, et pour plusieurs, les liens de nationalité, il y aurait toujours, pour tous, les droits et les obligations de l'humanité. Mais il y a plus encore, puisque la presque totalité de ces populations souffrantes se compose de chrétiens catholiques dont la foi a souvent édifié ce pays, et donc la générosité est connue de tout le monde.

Il faut donc, Monsieur, que votre zèle seconde encore, dans nos campagnes, ce que la charité a déjà heureusement commencé au sein de nos villes et de nos villages. De toutes parts, on s'organise, et l'on s'efforce de prouver,

par des dons généreux, malgré la rigueur et la difficulté des temps, que ce n'est point vainement que l'on réclame tous les droits, tous les privilèges de sujets britanniques, puisque l'on en acquitte les devoirs au moment du besoin, et que personne ne recule devant une détresse, à l'annonce d'une calamité, à quelque distance qu'elle soit.

A cette fin, vous voudrez bien vous entendre avec les personnes les plus charitables de votre paroisse, et, après avoir communiqué mes desirs à votre bon peuple, et avoir excité, dans l'un de vos prêtres, leurs charitables sympathies en faveur de frères qui meurent de faim, aviser au moyen de réaliser tout de suite, en provisions ou autrement, une souscription convenable à votre population, pour la faire remettre à l'Evêché, ou au Séminaire de Montréal, ou au Comité de la ville, chargé de cette œuvre ; ou du moins entre les mains du Vicaire-général le plus voisin de votre localité, de manière à ce que le montant puisse nous parvenir vers le milieu du mois prochain.

Agréez, Monsieur, l'assurance de l'affectueuse considération avec laquelle je suis bien sincèrement,

† J. C. Evêque de Martyropolis,  
Administrateur.

## MÉMOIRE

SUR L'IMPORTANCE ET LA NÉCESSITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DANS L'OREGON.

A LL. EE. NN. SS. les Cardinaux de la S. C. de la Propagande.

Eminences,

Deux motifs bien encourageans m'ont conduit jusqu'à Rome, de la mission lointaine, où j'ai dû supporter jusqu'à présent un poids bien au-dessus de mes forces. Je m'y suis rendu pour déposer aux pieds augustes du Vicaire de Jésus-Christ les hommages sincères et l'expression filiale du dévouement des catholiques de l'Orégon. J'y suis venu surtout pour puiser dans la charité du Pontife Suprême, dans les abondantes lumières de la S. C. les moyens véritablement propres à donner des bases solides à nos églises.

Profondément touché de l'accueil bienveillant du Père commun des pasteurs et des peuples, je n'hésite donc pas à exposer toute ma pensée aux indulgentes appréciations de VV. EE. à proposer à votre sagesse l'adoption du plan qui assurera sans doute, notre avenir.

Ce plan est simple, élémentaire, facile à exécuter, comme le sont toutes les pensées pieuses dans la forme constitutive et immuable donnée par N. S. à son Eglise.

Multiplier les évêques en les attachant au sol d'une part ; en les unissant de l'autre le plus étroitement possible au S. Siège Apostolique ; tel est, Eminences, le but de ce mémoire.

En un mot je viens vous proposer, d'ériger, dès aujourd'hui dans l'Orégon plusieurs sièges titulaires, avec un métropolitain revêtu de pouvoirs spéciaux sur les évêques ses suffragants.

Pour vous démontrer la nécessité de semblables mesures, il ne suffira d'exposer d'une part, l'influence exercée au loin par l'église de Québec, de faire voir d'un autre côté, ce que l'application et le développement de cette pensée peuvent produire dans l'Orégon.

Après avoir indiqué rapidement les faits relatifs à la découverte du pays, et à l'importance politique qu'on y rattache dans ce moment, j'entrerai avec vous, Eminences, dans le détail des questions qui suivent :

1<sup>o</sup>. Par quelle influence et à quelle occasion la foi s'introduisit-elle dans la contrée ?

Influence salutaire de l'église du Canada. Entreprise des Canadiens.

2<sup>o</sup>. Quels furent les premiers missionnaires, et qui les envoya ?

Des prêtres canadiens envoyés par l'archevêque de Québec ?

3<sup>o</sup>. Quels habitans peuplèrent le pays à l'arrivée des missionnaires ?

Des sauvages idolâtres, des protestans et des catholiques sans secours religieux ; réclamant la fondation d'établissements centraux pour s'y grouper autour des missionnaires.

4<sup>o</sup>. Qu'a-t-on fait pour eux dans les premières années ?

Jetter les fondemens d'établissements de ce genre ; poser la première pierre de l'ordre hiérarchique.

Que reste-t-il à faire ?

Perfectionner et fixer sur le sol cette même hiérarchie.

Le seul énoncé de ces questions suffit pour indiquer la gravité de la mai-

ère. Rarement, il est donné d'avoir à traiter d'intérêts aussi fondamentaux. Plus rarement, encore on est appelé à opérer sur un terrain, comme ici, où l'on ne rencontre dans les précédents aucun obstacle au bien proposé.

C'est donc pour l'Orégon, un moment unique à choisir. V. V. E. E. J'en suis convaincu n'hésiteront pas à en profiter.

La pensée que j'expose n'est pas la mienne; c'est la pensée de l'Eglise. Je puis donc le dire sans orgueil, cette pensée est grande, elle est digne de vous à tous égards, elle mérite d'attirer sérieusement l'attention de la plus respectable autorité qui soit sur la terre.

Daignez, Eminences, me pardonner, en cette considération; la hardiesse de ma démarche, et croire aux sentimens du profond respect avec lequel je suis.

De vos Eminences.

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

† F. N. Blanchet, Evêque de Oraza.

Vicaire apostolique de l'Orégon.

Rome, le jour de St. Pierre Damien, }  
Evêque et Docteur, 23. février 1846. }

#### MÉMOIRE

Sur l'établissement d'un Siège Métropolitain avec plusieurs suffragans dans la vaste étendue de l'Orégon.

#### PREMIÈRE PARTIE.

*Etat du pays et bien opéré jusqu'à ce jour.*

Eminences,

Avant de vous exposer l'état religieux de l'Orégon, je crois devoir entrer dans certains détails propres à vous faire connaître l'importance de cette vaste contrée par rapport à la population actuelle; par rapport surtout à ce qu'un avenir prochain lui prépare.

Nous voyons sur tous les points du monde, la science, le commerce et la politique recueillir avec une ardeur infatigable leurs documens sur les contrées qui s'ouvrent successivement à leur exploration; pourquoi, nous aussi, voyageurs aventureux de la Sainte Eglise, ne viendrions-nous pas faire part à notre Mère du faible tribut de connaissances que l'expérience nous a données?

*Description et importance de l'Orégon.*

On comprend sous le nom d'Orégon cette immense portion de l'Amérique Septentrionale située entre les Montagnes Rocheuses et l'Océan Pacifique du 42 au 54 degré 40 minutes de latitudes. En y joignant la partie nord du Vicariat Apostolique dont le poids hors de proportion avec mes forces, m'est confié, on aura une étendue de terrain de 700 lieues sur 200.

A l'Est, la barrière impuissante des Montagnes Rocheuses ne met plus, depuis longtems, l'Orégon à l'abri des gigantesques projets des Etats-Unis. Au Nord, il est borné par les possessions russes qui regretteront toujours une cession de territoire faite en un moment, où l'importance de cette position n'était pas prévue; par les possessions britanniques sur le point de reculer devant le colosse naissant que la race anglo-saxonne a produit: colosse formidable qui, uni à la France, assure au monde d'aujourd'hui la liberté des mers qui demain en saisira l'empire.

L'Orégon enfin, est borné au Sud par la Californie, terre riche et fertile, position importante que les Etats-Unis convoitent tout également, pour y ouvrir la route du commerce du monde avec la Chine.

Du côté de la mer, le territoire se divise naturellement en quatre parties dont la première s'étend jusqu'à la rivière de la Colombie et la seconde jusqu'au détroit de Juan de Fuca; la troisième embrasse tout le pays jusqu'à la pointe de l'île de Vancouver; (1) la quatrième atteint les possessions russes et anglaises.

Ces deux parties forment l'objet de litige entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Pour en comprendre l'importance, il faut savoir d'une part, que le détroit de Juan de Fuca possède l'unique port commode et sûr de la côte; que de plus la navigation libre de la Colombie peut seule assurer aux anglais des communications avec l'intérieur du pays; qu'enfin, indépendamment des ressources d'un aussi vaste littoral, les Etats-Unis convoitent ardemment une large part au commerce de fourrures exploité, pendant si longtems et avec tant d'avantage, par les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson. *Découvertes et établissemens des européens et des américains dans le pays.*

*Expéditions maritimes.*

L'Orégon fut découvert et visité simultanément par mer et par terre, à l'aide des expéditions maritimes de différens peuples, et des excursions hardies des Français du Canada.

Par mer, le pilote-major espagnol, Barthelemy Ferralo y aborda le premier, en 1543. En 1579 Sir Francis Drake officier anglais y parut, après avoir ravagé la côte de Guatimala. En 1592 Juan de Fuca espagnol vint jeter l'ancre dans le détroit qui porte son nom. Il n'y eut pas d'autres expéditions dans le seizième siècle.

En 1603 un autre espagnol, Martin Daguilar, s'y rendit, reconnut quelques positions; et jusqu'à la fin du siècle suivant, le littoral ne reçut pas d'autres visites.

En 1774 la corvette espagnole *San-Yago*, y fit une expédition sous le

(1) Plus exactement Quadra-Yancouver.

commandement de Juan Pérez, et l'année suivante, cette même corvette commandée par Don Bruno de Héréta, découvrit la vaste baie où se jette la rivière que le commandant espagnol nomma rivière de *St. Roch*, aujourd'hui la Colombie. Le capitaine Cook y parut en 1779. Dans le courant de 1788 le commandant anglais Meares vint reconnaître l'embouchure du fleuve portant encore le nom de *St. Roch*. Les accidens de la côte le lui dérobèrent, et il déclara que cette embouchure ne se trouvait pas dans la baie indiquée par les espagnols. Il nomma en conséquence *Cap. Désappointement* le cap qui domine la baie, et que l'espagnol Héréta avait appelé *Cap de l'Assomption*, en l'honneur de Marie, étoile de la mer. L'année suivante, Martinez et Narvaez, officiers de la marine espagnole, longèrent la côte pendant plusieurs mois, et à cette occasion, Martinez fit prisonnier de guerre l'anglais Colnett, venu au nom de son gouvernement pour s'emparer du port de Nutka. (1) En 1790 et 1791 d'autres expéditions espagnoles eurent lieu jusqu'au moment où l'on apprit la signature du traité du 28 octobre 1790, par lequel l'Espagne céda ses droits sur Nutka et sur toute la contrée.

Ce traité bien antérieur à celui des Florides et de la Louisiane, sur lequel les Etats-Unis appuient leurs prétentions, semblerait donner droit à l'Angleterre. Si la justice rigoureuse était toujours la base des actes politiques des puissances, le terrain en litige devrait donc passer sous le domaine britannique; malheureusement, tel n'est pas toujours l'*ultima ratio regum*. Pour le cas actuel, peut-être, Dieu veut-il, dans l'injustice ambitieuse des enfans, donner une leçon méritée à la mère.

Quoiqu'il en soit, en 1790 le capitaine Cook ayant publié que cette côte abondait en loutres de mer, très-recherchées en Chine, y attira une quantité de commerçans de toutes les nations. En 1792, plus de vingt navires parcouraient la côte, depuis la Californie jusqu'aux latitudes les plus septentrionales, et faisaient le commerce avec les tribus. De ce nombre fut la *Colombia*, navire de commerce des Etats-Unis, capitaine Gray, qui le premier pénétra dans le *St. Roch*, et donna au fleuve le nom de son navire.

A la même époque le capitaine Vancouver à la tête d'un brick et d'une corvette se rendait à Nutka pour en prendre possession, au nom du gouvernement anglais. Il y trouva le capitaine de vaisseau espagnol Don Juan de la Bodega, dit Quadra, chargé de faire exécuter le même traité, pour l'Espagne. Ce fut à cette occasion que la grande île formant le détroit de Juan de Fuca prit le nom de *Quadra-Yancouver* des deux commandans réunis. A la suite de cette première opération, Vancouver entra dans la Colombie qu'il remonta jusqu'à une distance de quarante lieues dans les terres à la pointe qui porte son nom.

Cette même rivière dont l'entrée si dangereuse a été récemment franchie avec un bonheur inespéré par les derniers missionnaires, est défendue par le Fort nommé *Astoria* ou *Fort George*; voici à quelle occasion.

En 1810 M. Astor, négociant allemand établi à New-York, fit partir deux expéditions pour l'Orégon afin de s'emparer du commerce de pelleterie de la contrée. L'une de ces expéditions prit le chemin de terre; l'autre embarqué sur le navire le *Tonguin* arriva la première, entra dans la Colombie, et bâtit le Fort *Astoria*, ainsi appelé du nom du chef de l'entreprise. Dans la guerre de 1812 ce Fort passa entre les mains des anglais qui le renommèrent *Fort George*; il fut rendu aux Etats-Unis à la paix. C'est en partie pour conserver la libre navigation de la même rivière, que l'Angleterre est sur le point aujourd'hui d'entrer de nouveau en lutte avec ses anciennes colonies.

Tel est, en résumé, l'ensemble des plus importantes expéditions maritimes opérées dans l'Orégon. (2) On dut les premières tentatives aux espagnols, alors si puissans en Amérique. Eux à qui indépendamment des services signalés rendus à la religion, le monde doit de si brillantes découvertes, de si grands progrès dans l'art des navigateurs. Noble et généreuse nation dont la gloire conservera toujours un éclat immortel; malgré les excès particuliers reprochés justement par l'indignation des peuples, mais trop justement imités, hélas! par ceux même qui en firent le sujet des plus amères reproches.

*Voyage par terre dans l'Orégon.*

Les expéditions maritimes ne firent pas seulement connaître à l'Europe l'existence de l'Orégon: Dès longtems, les historiens de la Nouvelle-France, les P. P. Hennepin et Charlevoix, le baron de Hontan en 1689, le journal de voyages de l'illustre Lasalle à qui l'on doit la découverte du Mississippi, annonçaient qu'à l'ouest du Canada, on pouvait par une suite de lacs et de rivières, atteindre un grand fleuve débouchant à l'occident, dans l'Océan Pacifique. Indications vagues, mais exactes qu'on dut à l'esprit aventureux des Français Canadiens et à leur nombreuses relations avec les tribus sauvages.

Il était réservé à un officier français, M. de Laverendrye d'acquérir par la voie de terre, sur le *grand fleuve* et sur la mer de l'Ouest, les renseignemens les plus précis et les plus complets. On le voit dans le compte détaillé de ses expéditions de 1711 à 1754. Le capitaine Jonathan Carver est le premier auteur anglais qui parle de ce même grand fleuve de l'Ouest. Il l'appelle *Oregon*, nom que les sauvages à l'Est des Montagnes Rocheuses donnaient, dit-on, à la rivière ou au pays. On ne sait d'où vient ce nom d'Orégon qui ne se trouve dans la langue d'aucune des peuplades qui habitent aujourd'hui les bords de la Colombie. Les Thibouks qu'on rencontre près

(1) Dans le détroit de Juan de Fuca.

(2) En 1840, le capitaine anglais Belger remonta la Colombie avec son escadrille pour en faire la carte. Le capitaine américain Wilkes en fit de même l'année suivante. Enfin la frégate anglaise *la Modeste* la visita en 1844. Aujourd'hui plusieurs navires de guerre se dirigent de ce côté pour prévenir les éventualités des événemens.

de l'embouchure de ce fleuve l'appellent *Yahwill-Wimohi*, la grande rivière.

Il serait inutile de rappeler ici les nombreuses et si dangereuses expéditions faites à l'Est et à l'Ouest des Montagnes-Roches pour la traite de la pelleterie par les deux Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson. Ce commerce, si lucratif pour ces associations, coûta la vie à un grand nombre d'intrépides voyageurs qui affrontèrent pour l'entreprendre d'innombrables périls. Qu'il suffise de rappeler la devise prise à cette occasion par l'une des compagnies : *Propella citem*. Cruel exemple de ce que peut sur le cœur de l'homme l'amour du gain, et l'intérêt. Oh ! que nous avons bien lieu de gémir ici, comme autrefois St. François-Xavier, à la pensée du Japon ! Que nous avons bien lieu comme lui, de verser des larmes, en songeant que pendant si longtemps, le commerce eut ses martyrs, dans des contrées immenses, où la parole sainte n'avait pas un seul organe !

Les sauvages de leur côté ne retiraient guère d'avantages du commerce introduit parmi eux. En leur enlevant les fourrures dans la proportion énorme que les exportations atteignirent, on mit ces pauvres gens dans l'impossibilité de se garantir des rigueurs du froid comme il le faisaient autrefois. A ce point qu'on attribue en partie à cette cause la diminution sensible de population remarquée depuis un certain tems, parmi eux. Ailleurs la petite vérole et la fièvre contagieuse de 1830, agirent d'une manière terrible cette dépopulation évaluée, en quelques cantons, à un chiffre effrayant. On croit qu'en certaines parties de l'Orégon, les tribus se trouvent réduites au tiers de ce qu'elles étaient autrefois. Malgré ces pertes le nombre des sauvages à évangéliser dans le Vicariat s'élève encore à deux-cents mille.

#### Commencement de colonisation anglaise et américaine.

Pendant longtemps les compagnies pour la traite de la pelleterie se contentaient d'établir des résidences pour leur commerce. Celle du Nord-Ouest qui n'employaient que des Canadiens ou des Iroquois catholiques, contribua ainsi puis amment à jeter les premières semences de la foi, parmi les sauvages. En 1821 ces Compagnies se réunirent. Trois ans plus tard, l'arrivée de M. John Mac-Laughlin vint donner une activité nouvelle aux entreprises communes. Les Canadiens commencèrent à cultiver les terres en 1824, et les années suivantes, notamment dans les plaines fertiles de la Wallamet. Dix ans après, la petite colonie s'accroissant de jour en jour fit les premières instances à Mgr. de Juliopolis, Vicaire Apostolique de la Rivière Rouge, pour obtenir de lui des prêtres dont elle sentait impérieusement le besoin. Depuis ce moment, et surtout dans ces derniers tems, la population civilisée augmenta dans une rapide proportion. Les événemens actuels en hâtent chaque jour l'accroissement, et dans peu d'années, il est certain que l'on comptera des villes populeuses, là où maintenant se trouvent à peine quelques colons groupés autour d'une station de commerce. La politique des Etats-Unis est, quoiqu'il arrive, d'envahir par le fait, le territoire contesté.

Or pour qui connaît la rapidité d'exécution de l'audacieuse république, il n'y a pas lieu de douter que ce projet ne s'accomplisse, et dans peu de tems.

#### Colonisation et organisation religieuse des professions russes.

Jusqu'à l'époque où la colonisation véritable commença pour les parties anglaise et américaine de l'Orégon, on était frappé du contraste existant entre la pensée de fixité de la Russie dans l'administration de son territoire et la simple occupation commerciale pratiquée ailleurs. On est plus surpris encore de la facilité avec laquelle cette puissance dont les intérêts sur l'Océan pacifique pouvaient devenir si grands, a renoncé comme elle l'a fait, à ses projets primitifs d'extension territoriale.

#### A continuer.

L'honorable juge en chef JOSEPH-RÉMI VALLIÈRES DE ST. RÉAL est décédé mercredi dernier, à six heures du soir, âgé d'environ soixante ans.

Il n'y a pas un individu qui ayant connu l'honorable Joseph-Rémi Vallières, ne prenne part à la perte que fait le pays par la mort de ce juge savant et intègre. Aussi concourons-nous pleinement dans l'éloge qu'en font nos journaux. Il est cependant une chose qui nous a fait peine, c'est de voir que nos journaux canadiens, en rapportant le calme et le courage avec lesquels le juge a supporté sa maladie qui ne lui avait pas même fait perdre cette gaieté de caractère qui le distinguait et en faisait un des hommes les plus aimables de la société ; pas un n'a parlé des pieux sentimens de foi avec lesquels il s'est préparé au passage de cette vie à l'éternité ; il semble que l'on n'attache point ou presque point de prix aux sentimens religieux d'un homme mourant, quoique ce soit cependant le plus beau titre de gloire d'un chrétien surtout dans ce moment solennel. Nous croyons donc devoir suppléer cette lacune que nos journaux ont laissée aux éloges bien mérités qu'ils donnent, à l'hon. juge. Ceux qui environnèrent son lit de mort, les prêtres qui l'ont visité pendant sa maladie, les personnes qui l'ont soigné plusieurs semaines avant son décès, tous sont unanimes à dire qu'il les a grandement édifiés par sa patience et ses discours ; il ne parlait que de choses pieuses, il s'entretenait continuellement de Dieu, et lorsqu'il se croyait seul dans sa chambre, il exprimait tout haut les regrets des fantes dont il avait pu se rendre coupable devant la divine et suprême Majesté. Il se consolait devant Dieu, et le remerciait devant le monde, de ce qu'il avait toujours conservé la foi. Il a reçu à plusieurs reprises tous les secours de l'Eglise ; et tout nous donne lieu d'espérer qu'il a trouvé grâce devant le tribunal du Souverain Juge.

#### BULLETIN.

A nos abonnés.—*Voyage de M. L. Gingras.—Vol horrible.—Société de St. Joseph.—Trappistes de Staouéli à Constantinople, et en Algérie.—Eglise de Buckland bâtie par sir Rob. Trockmorton.*

Nous prions nos abonnés qui nous doivent pour l'année 1846, et quelques-uns même qui doivent pour des années antérieures, de vouloir bien nous faire parvenir leur argent, sans que nous soyons obligé d'envoyer un collecteur à leur domicile ; les frais en serait trop pesants sur nous, puisqu'il nous faut payer quatre chélins par Louis ce qui, sur une somme considérable, nous deviendrait très-onéreux. Nous mettrons des reçus dans le numéro suivant pour ceux qui nous enverront leur paiement par occasion ou par lettre affranchie. Ceux qui ne recevraient pas leurs numéros régulièrement, sont priés de nous le faire savoir ; non seulement, nous leur remettrons les numéros qu'ils n'auraient pas reçus, mais nous nous informerons d'où peut venir ce défaut afin d'y remédier, mais en même tems, nos souscripteurs qui reçoivent leurs numéros par la poste, pourraient s'informer si leurs journaux ne restent pas aux bureaux de leur poste, comme il arrive souvent, surtout quand ils en sont un peu éloignés ; en ce cas il leur faudrait des commissionnaires sûrs, car nous pouvons dire par expérience, qu'il se perd souvent des journaux dans ces petits trajets.

— M. L. Gingras n'attendant plus, pour publier son Voyage d'Orient, qu'un assez grand nombre de souscripteurs afin de couvrir les frais que lui occasionne son entreprise, a prié M. M. Fabre, et Cie. libraires, de prendre la liste des noms de tous ceux qui voudront bien l'encourager. Il se flatte que les MM. du clergé de Montréal lui montreront la même sympathie que lui ont témoignée ceux du clergé de Québec, où un seul curé d'une paroisse pourtant petite et éloignée lui a procuré une liste quarante-trois noms. C'est ainsi qu'il faut encourager l'œuvre d'un compatriote et d'un confrère. Sans cela le pays sera privé d'un ouvrage qui ferait honneur aux Canadiens, car il n'y a pas de doute, que si M. L. Gingras échouait maintenant dans son entreprise, il n'y reviendrait pas une seconde fois.

— Le *Montreal Gazette* du 17 février, rapporte un vol de grand chemin, commis près de Longueil, sur la rivière Ottawa, avec des circonstances de la plus audacieuse effronterie. Un nommé Samuel Ludlow, respectable individu du comté de Jefferson, N.-Y. était venu en Canada pour obtenir des titres de quelques terres, qu'il avait achetées dans le voisinage de Perth. Il quitta Bytown pour se rendre à Montréal, le 8 du présent, ayant intention de faire le voyage à pieds. Le 11, vers trois heures et demie de l'après-midi, étant sur la glace à environ une lieue plus haut que Longueil, Canada ouest, il fut rencontré par trois hommes qui étaient dans un traîneau boisé, tiré par un superbe cheval noir ; ils l'invitèrent à faire le voyage avec eux ; il accepta, mit son sac et sa redingote dans la voiture, et il y monta ensuite. Un de ces hommes était Canadien, les autres, à ce que pense M. Ludlow, étaient d'outre-mer ; après quelques minutes, ils parlèrent en français, et le conducteur se tournant vers lui, lui demanda s'il voulait acheter un cheval, qu'il lui en vendrait un à bon marché ; il lui répondit qu'il n'en avait point besoin, et qu'il n'avait que dix piastres sur lui ; alors le conducteur le saisit par le collet, et lui présenta son pistolet sur la poitrine, en lui demandant son argent. Ludlow représenta qu'il était un pauvre homme, et les pria de le laisser aller ; un autre le saisit, et tirant un poignard, il menaça de le lui plonger dans le cœur, s'il ne donnait pas son argent sans tant balancer. Ludlow tira donc son portefeuille qui contenait mille piastres en billets des banques de Montréal et de Kingston et vingt piastres de la banque de Jefferson, et sa montre. Ils prirent les billets et jetèrent le portefeuille sur la glace ; ensuite ils tirent conseil entr'eux, s'ils devaient le tuer, afin de se mettre en sûreté ; mais Ludlow demanda avec larmes qu'on lui fit grâce de la vie, pour l'amour de sa famille ; ils consentirent à la fin de l'épargner, à condition qu'il ferait un serment solennel de ne rien dire de ce qui s'était passé avant vingt-quatre heures ; ensuite ils s'enfuirent vers Longueil le plus vite possible, et il ne les vit plus. Se croyant engagé en conscience à garder son serment, il ne fit aucune démarche pour faire connaître la chose jusqu'à ce qu'il fut arrivé à Hawksbury, où il raconta le tout. On lui conseilla de se rendre à Montréal, pour infor

mer les autorités. Il est certain de reconnaître un des voleurs; nous ne savons point qu'elles démarches on a faites pour découvrir ces brigands; mais nous espérons, pour la sûreté publique, qu'ils seront bientôt amenés à la justice.

— Les sociétés d'agriculture méritent d'être encouragées; en voici une dont nous avons déjà parlé, et qui fait de grands progrès en France, c'est la confrérie de St. Joseph, c'est une société de religieux; ces bons gens, quoiqu'en disent les personnes du monde, réussissent toujours mieux que les autres, dans leurs entreprises, parce qu'ils cherchent Dieu, et non l'argent. Nous avons un bon exemple de leurs succès dans ce que font ici les Frères de la Doctrine Chrétienne; les Frères de St. Joseph trouveraient bien à s'occuper en Canada; nous profiterions de leur connaissances et de leurs pratiques dans la culture des terres. Voici ce qu'en dit l'*Ami de la Religion*, d'après le *Spectateur de Dijon*:

« La Société de St. Joseph se compose d'*ecclésiastiques* et de pieux jeunes gens connus sous le nom de *Frères de St. Joseph*. Elle a pour but de se consacrer à l'éducation chrétienne, industrielle et agricole des enfans indociles, négligés, ou même abandonnés; elle donne aussi des soins aux détenus et aux libérés, de tout âge et de toute condition, près desquelles l'autorité veut bien l'admettre.

« A Oullins, près Lyon, dans la maison du noviciat, les Frères de St. Joseph se forment aux exercices de leur vocation, dans un refuge d'enfans présentés par leurs parens, ou par des personnes charitables.

« A Cîteaux (Côte-d'Or), ils s'occupent à établir, sur les terres de l'ancienne abbaye, un nouveau *pénitencier agricole*, destiné à recevoir dans des catégories séparées, les jeunes vagabonds que la charité recueille et ceux que la justice condamne, et qu'il paraît urgent d'éloigner de la contagion des villes, afin de les amener, par là plus facilement à des habitudes de famille et de société honnête.

« C'est donc dans la vue d'affermir et de développer cette œuvre de charité, que nous faisons un appel aux jeunes gens vertueux qui, après avoir pris l'avis du directeur de leur conscience, se croiraient destinés par la divine Providence à venir généreusement partager les travaux des Frères de St. Joseph.

« Pour être admis parmi les Frères de St. Joseph, un sujet doit être: 1<sup>o</sup>. âgé de 16 à 35 ans, et libre de tout engagement; 2<sup>o</sup>. jouissant d'une bonne santé; 3<sup>o</sup>. doué d'intelligence, surtout d'un jugement droit, d'un caractère ferme et en même tems docile; 4<sup>o</sup>. disposé à tous les exercices d'une vie pauvre, laborieuse et dévouée; 5<sup>o</sup>. muni de son extrait de naissance et de baptême, d'un certificat de bonne conduite délivré par M. le curé, d'un passeport ou certificat de M. le maire propre à servir de passeport; 6<sup>o</sup>. fourni de deux habillemens complets, six chemises, six serviettes, six mouchoirs de poche, quatre paires de bas, deux paires de souliers; 7<sup>o</sup>. comme la Société de St. Joseph n'exige pas de dot, elle n'est comptable de rien vis-à-vis des sujets qui se retireraient d'eux-mêmes, ou qu'elle serait obligée de renvoyer. Les prétendans peuvent se présenter à la maison d'Oullins, ou à celle de Cîteaux; les frais de voyage demeurent à leur charge; les lettres doivent être affranchies. La moisson est abondante; puisent de nombreux ouvriers y être envoyés!!

« L'abbé REY, supérieur.

« Je ne puis qu'applaudir à l'œuvre de M. l'abbé Rey; les succès qu'il a obtenus à Oullins, sont un gage de ceux qu'il aura à Cîteaux.

« Signé, † L.-J.-M. CARD. DE BONALD, arch. de Lyon. »

— On lit dans le *Courrier français*: « Vers le mois d'août, deux frères de la Trappe de la maison de Staouéli s'embarquèrent pour Constantinople; ils étaient appelés, au nom du gouvernement turc, par l'ambassade française, pour fonder un établissement agricole dans l'empire ottoman. Nous apprenons qu'à la suite de conférences nombreuses avec Moussa-Pacha, qui remplit dans le Divan les fonctions de ministre du commerce et de l'agriculture, la Porte vient de concéder aux Trappistes français des terrains importants, non loin de Constantinople, pour la formation d'un établissement modèle. Cette concession est faite à de certaines conditions: entre autres obligations on devra entretenir une pépinière et un jardin botanique qui subviendront, moyennant indemnité, aux besoins du gouvernement. »

— Voici encore d'intéressans détails sur l'établissement des Trappistes de Staouéli, en Algérie, l'une des plus belles entreprises de colonisation qui aient encore été faites sur cette terre devenue française.

Fondés avec une concession de terres incultes et une subvention de 62,000 fr., c'est-à-dire une somme ne représentant guère plus de 3,000 fr. de rentes, les Trappistes d'Alger ont créé un revenu qui peut être évalué maintenant à 25,900 fr. Et cependant ils ont une vaste hôtellerie gratuite pour les voyageurs, reçoivent dix visiteurs par jour. Tous les colons sans ouvrage, les convalescens des hôpitaux, les indigens sont sûrs de trouver là du travail, un abri et du pain; personne n'a jamais été refusé. Les Trappistes ont donné à leur fonds une augmentation de valeur de 400,000 fr. Ils vendent un excédant de bétail qui est vivement recherché, et la viande de Staouéli est partout reconnue pour la meilleure.

Ils ont plus de 3,000 mûriers, 1,000 arbres fruitiers et un essai de vigne d'un hectare. (1) Ils ont en outre cultivé et ensemencé 300 hectares dont 180 défrichés et convertis en prairies, 45 en céréales, 11 de broussailles aménagées en bois-taillis, et enfin 10 de guérets, jachères et terres préparées. Ils élèvent 1,094 animaux, dont 50 bœufs, taureaux et vaches d'Afrique ou d'Europe, 600 bœliers, brebis et agneaux, 9 chevaux, 78 pores et 150 volailles. Ils nourrissent 100 individus, dont 60 religieux; 30 ouvriers civils et 10 visiteurs.

Ils ont élevé un monastère construit sur quatre faces, une grande et très-belle chapelle, une ferme, des moulins, divers ateliers de forge, serrurerie, charronnage, menuiserie, tonneur, boulangerie, magasins, buanderie, formant ensemble une construction de 147½ pieds de long, fours à chaux, enfin sur la grande route une vaste hôtellerie pour les voyageurs; la valeur de toutes ces constructions s'élève à plus de 500,000 fr.

— Le noble exemple donné par lord Shrewsbury, qui a dépensé plus d'un million pour faire construire et orner la belle église de Cheadle, trouve des imitateurs. Le 26 octobre dernier, l'on a posé à Buckland la première pierre d'une nouvelle église qui va être élevée par la munificence de sir Robert Treckmorton en l'honneur de St. Georges, patron de l'Angleterre. Une procession solennelle accompagnait le rév. docteur Rock quand il s'est rendu sur le terrain qu'il devait bénir. En tête de la procession marchait l'héritier de l'ancienne maison Treckmorton portant la croix, et suivi de trois de ses jeunes frères. Cette intéressante cérémonie avait attiré un grand concours de fidèles et de curieux.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Il existe, à la maison des Missions-Etrangères, à Paris, un vieillard âgé de 98 ans, né à Nuncq, canton de Saint-Pol. Quand il quitta le pays, il était à peine âgé de 10 à 12 ans. Il se rendit alors à Paris, entra dans les ordres et partit quelques années après pour la Chine en qualité de missionnaire. Il séjourna en Chine et aux Indes pendant l'espace d'environ trois quarts de siècle. Il y a deux ans, l'état de sa santé le força à rentrer en France; et à 96 ans il entreprit et supporta une traversée de six mille lieues. Ce digne vieillard se nomme Billet, et doit appartenir à la même famille que M. Billet, avocat à Arras et membre du conseil général pour le canton d'Avannes-le-Comte. Il manifestait, il y a peu de tems, à une personne du Pas-de-Calais de qui nous tenons ces détails, le désir de revoir son village, dont il est absent depuis plus de quatre-vingts ans.

— On écrit de Bernières-sur-Mer: « Notre beau village a été témoin, mardi dernier, d'une cérémonie religieuse bien touchante. Mlle. Henriette, fille du maire de cette commune, a abjuré solennellement le protestantisme et a reçu le saint sacrement de baptême des mains de l'humble et vénérable abbé Blin, nouveau curé du lieu. M. le comte de Pontécoulant et une jeune dame anglaise nouvellement convertie étaient les parrain et marraine de cette jeune néophyte. »

ANGLETERRE.

— Le comte de Montemolin a rendu visite à lord Palmerston. L'entrevue du ministre et du prétendant a duré une heure. Dimanche, le prince est allé à la chapelle catholique; où il a été reçu « avec les honneurs dus à son rang, » dit le *Morning-Post*, sans s'expliquer davantage.

IRLANDE.

— On écrit de Dublin, le 23 novembre: « Aujourd'hui a eu lieu, dans Music-Hall, la réunion convoquée par le lord-maire, à la demande des archevêques catholique et protestant

(1) Un hectare vaut environ 2 arpens 92 perches en superficie, mesure française.



de Dublin, du premier shériff et des principaux banquiers et négocians de la ville. Le but de cette réunion était de prendre en considération la condition lamentable des pauvres. Plusieurs orateurs ont successivement pris la parole. M. O'Connell, entre autres, a déclaré qu'il était d'urgence pour tout Irlandais, quelle que fût sa position sociale, de contribuer, suivant ses moyens, au soulagement des classes pauvres.

BAVIÈRE.

—L'on a reçu à Munich des lettres des Etats-Unis qui annoncent l'heureuse arrivée du P. Boniface Widmer et de ses compagnons, qui, comme nous l'avons précédemment fait connaître, est allé fonder en Amérique le premier monastère de l'ordre de St. Benoît. Ces lettres annoncent également l'établissement de cette sainte colonie dans le diocèse de Pittsburg, Etat de Pensylvanie. Le digne chef de cette mission ne l'a pas formée, comme il en avait eu l'intention à St. Joseph, mais à St. Vincent, où on lui a remis l'église et 400 acres de terrain, dont l'évêque a fait présent à cette jeune communauté. Un des novices, qui avait terminé le cours de ses études théologiques, allait être promu au sacerdoce. Tout annonçait la prospérité future de cette intéressante institution.

ALGER.

—Une ordonnance datée du 20 novembre, et rapportée dans le *Moniteur algérien*, porte que l'évêque d'Alger est autorisé à former, aux environs de cette ville, une école secondaire ecclésiastique, avec la faculté d'y admettre le nombre de cent élèves.

COCHINCHINE.

—Il est arrivé de tristes nouvelles de la Cochinchine : la persécution que l'on croyait éteinte, semble devoir s'y rallumer. Deux missionnaires du diocèse de Bayeux, Duclos et Lefebvre, ont été reconnus par des satellites au passage d'une douane et jetés dans les prisons. M. Duclos, malade par suite des fatigues de l'apostolat, a succombé quatre jours après aux rigueurs de la captivité ; il a reçu la couronne du martyr. Quand à M. Lefebvre, il a été envoyé, chargé de fers, à la ville royale. Attaqué d'une maladie cruelle, on craignait également pour sa vie.

Océanie.

—Un nouvel évêque vient d'être nommé par le St. Siège pour les missions de l'Océanie. Le choix de Sa Sainteté est tombé sur M. l'abbé Maigret, de la congrégation des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus. Il était parti pour ces contrées lointaines avec Mgr. l'évêque de Nicopolis, qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis plusieurs années, et qu'on a tout lieu de croire noyé dans les mers de l'Océan-Pacifique.

MÉSOPOTAMIE.

—La mission des Capucins en Mésopotamie fait des progrès de plus en plus consolants. Lorsque ces religieux arrivèrent à Orfa, cette ville comptait à peine quelques catholiques, et voilà que ce petit troupeau s'est rapidement multiplié au milieu des obstacles de tout genre ; chaque année l'a vu grandir par des conversions plus nombreuses, dignement couronnées en 1846 par l'abjuration de deux évêques jacobites. Le premier, Mgr. Abraham, était l'évêque même d'Orfa ; le second Mgr. Joseph, assistait en qualité d'auxiliaire. Pour avoir obéi à leur conscience, ils ont été, l'un et l'autre, abreuvés d'humiliations par quelques membres du clergé schismatique arménien ; mais cette épreuve, soutenue avec fermeté, porte déjà ses fruits : leurs anciens coreligionnaires, dont ils étaient aimés, se disposent à les suivre en foule sans le sein de la véritable Eglise.

## NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

*Noble générosité.*—C'est avec plaisir que nous enregistrons un nouvel acte de générosité vraiment princière de notre digne Maire, John E. Mills, écuyer. Ce monsieur vient d'envoyer à l'Institut des Artisans, *Mechanic's Institute*, de cette ville, la magnifique somme de £150. En la leur faisant parvenir M. Mills mentionna qu'il avait toujours eu l'intention depuis qu'il occupait le fauteuil de Maire, de disposer du salaire de son office, pour des objets de charité ; qu'il en avait dernièrement envoyé une moitié à la Société des Pompiers, et qu'il croyait ne pouvoir mieux disposer de l'autre qu'en la leur présentant, à la condition toutefois qu'elle serait employée à l'achat de livres pour la Bibliothèque de l'Institut. *Revue Canadienne.*

*Nouvelle-Ecosse.*—Les dernières nouvelles politiques de la Nouvelle-Ecosse sont importantes. Sir John Harvey qui s'était flatté de pouvoir compléter le conseil exécutif, demeuré incomplet depuis la résignation de MM. Howe, Uniacke et McNab, en 1843, a échoué entièrement dans sa tentative. Le lieutenant-gouverneur en était venu à cet essai sur l'avis du secrétaire colonial, le comte Grey. "De quelque parti que soit composé votre conseil" lui avait dit celui-ci, dans une dépêche en date du 3 novembre 1846, "votre devoir sera de ne vous identifier à aucun parti, mais de vous faire médiateur et modérateur entre les partis influents." Le 4 décembre dernier, Son Excellence soumit ces vues au conseil, et aussitôt deux des membres offrirent de résigner. Sir John fit ensuite des ouvertures à l'opposition, mais le 17 du même mois, MM. Howe, Doyle, McNab, et G. R. Young, et l'orateur de la chambre d'assemblée, M. W. Young, refusèrent d'entrer dans l'arrangement proposé. On pense donc que les choses demeureront dans cet état jusqu'aux nouvelles élections générales qui doivent avoir lieu cette année.

Minerve.

*Suite affreuse de l'intempérance.*—Nous lisons dans l'*Examiner* de Toronto (Haut-Canada) du 10 courant, les détails suivants de malheurs causés par la funeste passion de l'ivrognerie :

"Vendredi soir, le 29 janvier dernier, dit ce journal, la maison d'un nommé Patrick Collins, située à une petite distance du village de Lindsay, a été consumée par le feu, ainsi que Collins et ses quatre enfants qui tous furent brûlés vifs ; la mère se trouvant alors absente. Il avait été à une corvée, et revint chez lui, dans un état d'ivresse, avec sa fille aînée âgée de 14 ans, à une heure avancée de la nuit. Vers une heure dans la nuit on aperçut à une distance éloignée, la flamme de l'incendie, mais aucun des voisins n'en eut connaissance ; ce ne fut que le matin que l'on vit les ruines encore fumantes de cette maison ; de ceux qu'elle contenait, pas un seul ne s'était échappé."

"Le lendemain soir, continue la même feuille, un autre accident, causé par l'intempérance, a eu lieu, dans le voisinage de la même place. Un nommé Thomas Kells et son fils, jeune homme d'environ 20 ou 22 ans, partirent du côté nord du lac Seugog, pour se rendre, sur la glace, à leur demeure située à environ deux lieues. Après avoir fait quelques milles, le fils s'aperçut qu'il avait perdu une bouteille de whiskey, et retourna sur ses pas, pour la trouver, laissant son père, assis sur la neige, pour attendre son retour. Ayant ainsi marché quelque temps, le fils oublia son père, et se dirigea vers sa demeure, où il arriva vers onze heures du soir. Le matin suivant on trouva le père mort et gelé à l'endroit où l'avait laissé son fils."

*Echo des Campagnes.*

*Terreneuve.*—Nous apprenons par les journaux d'Halifax qu'il y a encore eu à St. Jean de Terreneuve un incendie qui a causé une perte d'environ £13,000. Les propriétés détruites sont l'habitation du collecteur de la douane et un grand magasin y attenants. Une somme d'environ £5,000, piastre mexicaine, a été fondue dans la maison du collecteur.

La législature coloniale avait été prorogée.

Canadien.

FRANCE.

*Un drame terrible.*—On écrit de Vigniers (Maine-et-Loire) :

"Un double malheur, qui peut devenir une leçon pour ceux qui se laissent dominer par la peur, vient de désoler notre ville. Un de nos concitoyens, M. Boucheron, qui avait la passion des antiquités, se figurait sans cesse que les voleurs allaient le déposséder de sa riche collection. M. Boucheron, veuf depuis longtemps, possédait un autre trésor, une fille unique, belle et douce personne de vingt ans, qui pour rester près de son père, avait refusé des partis très brillants. Mlle. Ernestine Boucheron était aux petits soins pour le vieillard, et sa tendresse inquiète veillait à chaque moment sur lui. Le malheur voulut qu'hier au soir, avant de se coucher, elle entr'ouvrit la porte de la chambre où reposait son père pour voir s'il dormait. M. Boucheron entend le bruit de la porte et s'éveille ; la frayeur le saisit ; il ouvre brusquement les rideaux avec le canon d'un pistolet qu'il tenait toujours chargé à balle sous son chevet. Le coup part aussitôt, et la jeune fille, que le malheureux père n'avait pas reconnue dans son égarement, tombe frappée en pleine poitrine. Au bout d'une heure de souffrance, elle était morte ; mais le désespoir avait déjà tué le vieillard. Une apoplexie soudoyante, causée par la douleur, s'était déclarée sur-le-champ, et les efforts des médecins furent inutiles pour le rappeler à la vie."

—Une commune vient encore d'offrir un exemple des inhumations précipitées. Jeudi matin, la femme d'un riche fermier de la commune de Lansac, près de Bourg-sur-Gironde, après une courte maladie, parut avoir rendu le dernier soupir. Elle resta plus de 24 heures sans mouvement. On avertit le médecin qui venait pour la voir que sa visite était inutile, et vendredi matin on procéda à l'inhumation, qui se fit avec toutes les formalités accoutumées.

Deux ou trois heures après que la fosse eut été recouverte, le sacristain, en passant dans le cimetière, crut entendre des gémissements sourds qui semblaient venir de dessous terre. Il se hâta d'avertir M. le curé, qui accourut sur les lieux et entendit les mêmes plaintes. Aussitôt on creusa la fosse et l'on en retira le cercueil, qui fut ouvert et porté dans l'église. La malheureuse femme qui y était renfermée avait alors le corps moût, et donna plusieurs signes de vie, sans toutefois montrer de connaissance.

On voulut la porter dans une habitation du village, mais il paraît que, par un préjugé barbare, aucune maison ne voulut s'ouvrir pour la recevoir, de peur que sa présence ne fût sans doute un signe de malheur pour ses habitants. Ce fut donc dans le pressoir d'un cuvier qu'elle fut étendue, après avoir été débarrassée du suaire. On s'était hâté, dès le premier moment, d'aller avertir le médecin, qui arriva immédiatement sur les lieux. Au moment où il prescrivait les premiers secours, cette pauvre femme rendit le dernier soupir, et cette fois elle était bien réellement morte.

—On lit dans le *Journal de Newcastle* du 5 décembre :

"Un terrible avertissement a été donné mardi matin, dans notre port, à tous les matins et même aux gens qui ne fréquentent pas la mer. Le capitaine Jacques Meuri, âgé de trente-deux ans, commandant le brick de Saint-Malo la *Maria-Angélique*, et son frère François Meuri, remplissant les fonctions de second, seulement âgé de vingt-neuf ans, ont été tous les deux asphyxiés à leur bord, pendant la nuit. Aussitôt que la double mort a été constatée, l'affaire, suivant les lois anglaises, a été portée devant le coroner de Newcastle-en-Tyne, qui a ouvert une enquête sur cet accident et assemblé le jury. Le premier témoin qui a comparu a été le mousse Pierre Jannin, et voici, d'après sa déclaration, comment cet affreux accident serait arrivé."

« Le vendredi, 20 novembre. la *Marie-Angélique* arriva de Dunkerque à l'embouchure de la Tyne, et, le 30, elle se trouvait mouillée à Pelaw-Main. La nuit était froide; le capitaine avec son frère, qui couchaient dans la dunette, voulant se réchauffer avant de se mettre au lit, placèrent dans un pot des cendres chaudes, au-dessus desquelles ils étendirent quelques morceaux de charbon. A huit heures, tous deux se couchèrent, ayant l'imprudence de ne pas éloigner, ou du moins éteindre le feu. La vapeur délétère, ne trouvant pas à s'échapper par les portes, soigneusement fermées, ne tarda pas à se répandre dans la chambre. Le lendemain matin, on ne vit pas le capitaine se lever comme l'ordinaire, pour faire l'appel de l'équipage; le mousse, craignant qu'il ne fût malade, entra dans la chambre, il ne trouva plus que deux cadavres.

—Voici un fait qui vient à l'appui de ce qui a été dit déjà sur les dangers que présente le maniement du filmi-coton. Ces jours derniers, plusieurs chimistes distingués, attachés à la manufacture d'indiennes de M. Girard, à Déville, ont fait une expérience qui a failli leur coûter la vie. Ces Messieurs voulaient connaître les propriétés du filmi-coton. Après lui avoir fait subir les préparations nécessaires, ils ont eu recours à la vapeur pour le sécher promptement. Le coton était placé dans une capsule en fonte en contact direct avec la chaleur. Au bout de quelques minutes, une explosion épouvantable eut lieu, quatre-vingt carreaux furent brisés, le plancher fut troué, et le bâtiment tout entier fortement ébranlé. Par un hasard providentiel, aucun de ces Messieurs n'eut la plus petite égratignure.

*Le fils de don Carlos.*—On lit dans la « Gazette d'Aix-la-Chapelle : »

« Des sommes considérables ont été mises à la disposition du fils de Carlos, et le concours de l'Angleterre lui a été promis s'il voulait insister à donner à l'Espagne des institutions conformes à l'esprit du tems. Les négociations sur cet objet important sont commencées. Les représentations du gouvernement français tendant à empêcher les enrôlemens que le prétendant fait en Angleterre sont non seulement demeurées sans résultat, mais ont été même accueillies d'une manière très-hautaine.—Les cours d'Italie montrent le plus d'ardeur à soutenir les prétentions légitimistes. On acquiert de plus en plus la conviction que le voyage de l'empereur de Russie en Italie a eu un but profond, car, dès cette époque, il était déjà question du mariage du duc de Bordeaux.—On regarde la diplomatie française comme sérieusement mal informée.

—Un fils de fermier des Flandres, âgé de 15 ans, a mis le feu à l'habitation de son père, parce que sa mère l'avait frappé.

—On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Un drame touchant se passait ce matin à la cure d'une paroisse de notre ville. Un pauvre homme, tout bleu par le froid, les larmes aux yeux, et mourant d'inanition, implorait du vicaire la simple obole de l'Evangile. Il en reçut un décime.

« Il allait sortir, lorsque se ravisant, et enhardi sans doute par l'aumône qu'il venait de recevoir :—Mon bon Monsieur, dit-il au vicaire, j'oserais vous demander un morceau de pain; car je n'en ai pas mangé depuis trois jours. Qu'à cela ne tienne, mon ami.—Et tendant la main à son malheureux solliciteur, le charitable ecclésiastique le conduisit à la cuisine.

« Là, après avoir réchauffé ses membres grelottans, cet homme, taillé en hercule, regardant ses bras musculeux, mais amaigris, se reprit à pleurer.—O, Monsieur, que je mangerais bien un peu de soupe; j'en ai tant besoin.—Vous en aurez, mon ami, revenez dans une heure.

« Tant de misère et de charité aux prises, c'était vraiment un émouvant spectacle.

« Le jeune abbé ayant hasardé quelques mots de morale et exprimé sa surprise de ce qu'un gaillard aussi vigoureux préférât l'aumône au travail :—Du travail, Monsieur; mais j'en demande à cor et à cris, je ne veux que cela; je suis allé hier à la mairie en solliciter; on m'en a refusé, parce que je n'avais pas de pelle, une pelle qui coûterait au moins 4 fr. ! Quelques minutes après, ce pauvre était heureux, car il pouvait se procurer du travail.

#### ITALIE.

—On écrit de Gènes, le 14 décembre :

« La soirée d'avant-hier a été marquée ici, dans le port et sur la côte, par plusieurs sinistres déplorable.

« Vers quatre heures de l'après-midi, le commandant du port ayant remarqué que le baromètre était descendu au-dessous de la tempête, et que le vent, qui était en plein nord, avait tourné tout à coup au sud-ouest, fit donner avis aux navires ancrés dans le bassin de chercher un mouillage plus abrité. A peine ces avertissemens salutaires avaient-ils été donnés, que l'ouragan éclata avec une fureur extraordinaire. Des vagues d'une hauteur effrayante ne tardèrent pas à battre les deux môles, et bientôt à les surmonter entièrement. Elles déferaient en mugissant jusque sur les quais, et inondaient d'écume les avoisinantes. Un tourbillon de vent, qui venait du large, atteignait les navires groupés le long du port et les poussait violemment les uns contre les autres. De fortes avaries en sont résultées.

« Trois bâtimens, chassés sur leurs ancres, se sont perdus. L'un, appartenant au commerce grec, n'a plus offert, après quelques minutes, qu'un amas de débris flottans; trois hommes ont péri en cherchant à se sauver. L'autre, navire sardé à trois mâts, appartenant à la maison Rocca, s'était engagé dans les brisans, où les vagues le couchèrent sur le côté; l'équipage, heureusement, parvint à gagner le rivage. Le troisième, une balancette sardé, est venu se heurter contre une frégate; par bonheur, l'équipage étant

parvenu à se cramponner aux cordages de la frégate, a pu échapper à la mort : la balancette, allant en dérive, s'est brisée en mille pièces sur les rochers de St. Lazare.

« S. A. R. le prince de Carignan, qui exerce à Gènes les fonctions d'amiral, a dirigé en personne le sauvetage. De grands feux avaient été allumés par ses ordres sur les points dangereux; les autorités et les marins de service ont fait noblement leur devoir. Une foule immense, accourue sur les quais, contemplant avec horreur ce spectacle terrible.

« Le bateau à vapeur le *Dante* a couru dans le port les plus grands dangers; il n'a pu se maintenir contre la tempête qu'en chauffant à toute vapeur. Dans la nuit, le *Télémaque*, bateau-poste du Levant, venant de Marseille, est venu relâcher ici; il est reparti hier pour Livourne.

« Plusieurs sinistres ont eu lieu sur la côte. On porte déjà le nombre des victimes à treize, et l'on est loin de connaître toute l'étendue des désastres occasionnés par cette tempête, qui avait le caractère de celles que les marins nomment *tremblement de mer*. »

#### AUTRICHE.

—On lit dans un journal :

« Le comte Rodolphe de Lutzow, ambassadeur extraordinaire d'Autriche près la cour pontificale, vient, après une longue absence, d'arriver à Rome, de retour de Vienne. Le lendemain, de son séjour dans cette ville, il a eu une longue conférence avec l'ambassadeur de France, M. le comte Rossi. »

*Univers.*

#### NORWÈGE.

—On écrit de Christiania, le 4 décembre :

« Samedi dernier, à environ sept heures et demie du soir, par un tems pluvieux et une obscurité complète, nous avons observé un météore singulier. Un torrent de feu, semblable à une pluie d'étoiles filantes, et qui paraissait sortir d'un même point du ciel, répandit subitement une lumière pareille à celle du jour. Ce météore se dirigea du Nord-Est au Sud, et a été visible pendant quinze à vingt secondes. »

*Univers.*

#### ALGÉRIE.

—On lit dans l'*Akhbar* :

« Conformément aux conventions primitivement arrêtées entre Abdel-Kader et le gouvernement français, les prisonniers français devaient être échangés contre un certain nombre de prisonniers arabes qui avaient été dirigés depuis quelque tems sur la province de l'Ouest; mais l'Emir, par un changement de détermination qui n'est pas encore expliqué, ayant accepté une rançon de 30.000 fr. pour les prisonniers français qui restaient en son pouvoir, les prisonniers arabes n'ont pas été rendus, et sont arrivés aujourd'hui à Alger, d'où ils seront de nouveau envoyés en France. »

—On écrit d'Alger

« Un marabout fort vénéré ici, Sidi-Abd-Allah, qui avait donné son nom à la rue qu'il habite, vient de mourir à l'âge de cent dix ans. Ce saint personnage n'était pas sorti de chez lui depuis vingt ans, si ce n'est de loin en loin et la nuit, pour aller au bain. Depuis le même espace de tems il n'avait touché ni à sa barbe ni à sa chevelure. Les indigènes assurent qu'il n'avait jamais vu le visage d'un Français, de sorte que, si ce n'est par oui-dire, il pouvait ne pas s'apercevoir qu'Alger était sorti des mains de l'islam pour tomber dans celles des adorateurs du Christ.

« C'est sans doute à cause de cela surtout que les musulmans le considéraient comme un saint. »

#### JAPON.

—Nous trouvons dans la *Presse* quelques détails assez curieux sur les motifs qui ont pu engager l'amiral Cécille à se présenter sur les côtes du Japon, où il a été reçu à coups de canon. Suivant la *Presse*, à qui nous laissons la responsabilité de sa relation, le roi des Pays-Bas, mû par un beau zèle en faveur de la civilisation, aurait profité de l'expédition des Anglais contre la Chine pour engager l'empereur du Japon à étendre à tous les pavillons européens la faveur dont jouit seul le pavillon hollandais de paraître dans les ports de l'empire. Cette lettre resta deux années sans réponse, et l'amiral Cécille put supposer que l'empereur du Japon, sans vouloir prendre encore d'engagemens, ne repousserait pas sa visite. Dans l'intervalle, cependant, l'Empereur avait fait expédier au roi de Hollande la lettre suivante, qui ne laisse plus aucun espoir de voir s'ouvrir les ports du Japon, à moins que les puissances européennes ne prennent le parti de les ouvrir par le procédé que les Anglais ont employé en Chine.

Voici la lettre de l'Empereur telle que la donne la *Presse*; le style n'en est guère japonais.

« J'ai suivi avec attention les événemens qui ont amené un changement fondamental dans la politique de l'empire chinois; et ces événemens mêmes, sur lesquels s'appuient les conseils que vous me donnez, sont pour moi la preuve la plus évidente qu'un royaume ne peut jouir d'une paix durable que par l'exclusion rigoureuse de tout les étrangers. Si la Chine n'avait jamais permis aux Anglais de s'établir sur une vaste échelle à Canton, et d'y prendre racine, ou bien les querelles qui ont causé la guerre n'auraient pas eu lieu, ou bien les Anglais se seraient trouvés si faibles qu'ils auraient tout d'abord succombé dans la lutte. Mais dès le moment qu'on s'est laissé entamer sur un point, on est devenu plus vulnérable sur les autres. Ce raisonnement a été fait par mon trisaïeul, lorsqu'il s'est agi de vous accorder la faculté de trafiquer avec le Japon; et sans les témoignages d'amitié sin-

cère que vous aviez souvent donnée à notre pays, il est certain que vous auriez été exclus, comme l'ont été toutes les nations de l'Occident. Maintenant que vous êtes en possession de ce privilège, je veux bien que vous continuiez d'en jouir ; mais je ne garderai de l'étendre à quelque autre peuple que ce soit ; car il est plus facile de maintenir une digue en bon état de conservation, que d'empêcher l'agrandissement des brèches qu'on y laisse faire. J'ai donné à mes officiers des ordres en conséquence, et l'avenir vous prouvera que notre politique est plus sage que celle de l'empire chinois.

BRÉSIL.

—L'*Antilope*, le premier bâtiment à système mixte, c'est-à-dire ayant la vapeur pour auxiliaire de sa voiture, et mu par une hélice, est arrivé à Liverpool, de retour de son voyage au Brésil. Il est le premier qui ait traversé l'Atlantique. Il a devancé la frégate anglaise la *Daphné*, partie de Rio seize jours avant lui, et le *Speider*, paquebot à voiles, parti douze jours auparavant.

L'arrivée de ce bâtiment à Rio a produit la plus grande sensation. L'empereur du Brésil s'est rendu à bord. Tous les ministres, les sénateurs, les députés, ont voulu visiter ce bâtiment. Le capitaine anglais l'a fait marcher, et grande a été la surprise de Sa Majesté impériale en apprenant que le bâtiment n'était plus à l'ancre. L'empereur n'avait pas senti le moindre mouvement.

### AGRICULTURE, ÉCONOMIE RURALE.

Voulez-vous vous faire quelque idée de l'état de notre agriculture et surtout de l'économie rurale. Voyagez dans nos campagnes, et voyez vers la fin de l'hiver à la porte des granges celui des Bestiaux. Vous les trouverez généralement maigres, souvent faibles, couverts de fumiers qui s'attache à leur poil et qui ne tombé guères que dans les derniers jours du printemps lorsqu'ils se sont nourris d'herbes dans les pâturages.

Les principales causes de leur maigreur est la misérable nourriture qu'on leur donne pendant l'hiver. Telle est la cause de l'état de langueur qu'ils éprouvent. La santé ne leur revient que dans les beaux jours qu'ils reprennent aussi de l'embonpoint.

Leur santé d'ailleurs souffre beaucoup de ce défaut de propreté qui prévient la transpiration de l'air impur qu'ils respirent trop souvent dans des bâtiments dans lesquels on laisse amonceler leurs ordures ; de l'absence de frictions comme celle qu'emploient les cultivateurs industrieux pour les fortifier, sans compter qu'elles ont le salutaire effet d'augmenter la quantité du lait pour les vaches, et qui suppléent d'ailleurs au défaut d'exercices qui leur est si nécessaire et qu'elles ne prennent guères que l'été, lorsqu'elles vont dans les champs, prendre leur nourriture.

Qu'on calcule maintenant la perte énorme que fait le Cultivateur dont les vaches mal nourries, comme plus mal soignées ne peuvent par cette raison lui donner du lait qu'en très-petite quantité, souvent point du tout pendant l'hiver d'abord, et n'en donnent ensuite que fort tard dans la belle saison.

Je n'irai pas plus loin pour le moment sur ce sujet. Mais je dois prier le lecteur de se rappeler quel est le système de culture de la Flandre, imité dans plusieurs parties de l'Europe avec tant de succès, surtout par l'Angleterre qui lui doit d'avoir pu dans l'espace de moins d'un demi-siècle décupler les productions de son sol, comme de l'économie rurale.

On ne saurait jamais trop souvent revenir sur un sujet d'une importance aussi vitale et faire sentir à ceux qui peuvent exercer quelque influence sur nos cultivateurs la nécessité de redoubler d'efforts pour leur faire connaître tout l'avantage qu'ils recueilleraient de mettre ce système en pratique.

Il a d'ailleurs l'avantage inappréciable d'être susceptible de pouvoir être exposé d'une manière aussi claire et courte que possible.

Comme on l'a fait déjà si souvent remarquer dans l'*Aurore*, la véritable source des richesses du cultivateur se trouve dans l'abondance des récoltes de grains qu'il ne peut se procurer qu'à force d'engrais, surtout dans les terres qui, comme on dit dans le pays, commencent à vieillir. Ceux-ci ne peuvent s'obtenir qu'au moyen d'un grand nombre de bestiaux, qu'il n'est pas possible de nourrir sans légumes, particulièrement sans les bêtes et les carottes dont la culture produit de quatre à cinq fois plus de nourriture par rapport que celle des céréales, même souvent davantage, à proportion des soins qu'on donne à ce genre de culture. Ajoutons que le produit moyen de ces légumes n'est pas moins de vingt milliers pesant par arpent, sans compter qu'ils peuvent servir à la nourriture de l'homme comme à celle des bestiaux, d'un côté, que de l'autre leur usage est plus favorable à la santé que celui des pommes de terre, ou patates.

Ces considérations sont bien dignes sans doute de fixer l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent à la prospérité du pays. Le commerce puisque toute espèce d'industrie ne peut prospérer qu'à l'aide de l'agriculture. Les profits qu'on peut se promettre dans toutes les professions s'accroissent à proportion de l'augmentation de ces produits comme de ceux de l'économie rurale.

Tous ceux qui s'occuperaient d'une manière active des moyens de les multiplier, ne travailleraient pas moins pour l'avancement de leur intérêt personnel, que pour celui de nos compatriotes.

Il appartiendrait ce semble aux membres des diverses sociétés d'agriculture, de faire comme dans plusieurs contrées de l'Europe, tout ce qui dépendrait d'eux pour propager la pratique de ce système à l'aide duquel, seul, il est possible d'espérer quelque amélioration dans le sort de nos cultivateurs et généralement de tous nos concitoyens.

L'offre et la distribution de peines pour le propager ne pourrait, sans doute ici comme ailleurs, manquer d'avoir avec le temps, d'heureux résultats.

Ces sociétés rendraient les plus grands services en faisant la même chose, par rapport aux prairies artificielles et pour encourager l'usage de joindre aux semences de céréales des graines de plantes graminées seul moyen d'avoir de bons pâturages dans les terres anciennes et même par contre-coup d'obtenir d'abondantes récoltes de toute espèce.

Personne ne peut sans doute ignorer le mot du célèbre ministre Sully ; que, labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'état, ailleurs l'amélioration de l'état de notre agriculture est pour nous l'ancre de miséricorde.

Aurore.

### UNE COMMISSION MILITAIRE AU MEXIQUE.

Ceci est de l'histoire.

Le Président instructeur, un Prévenu.

Le président (chantonnant).—Smith ! Smith ! approchez prévenu, et donnez-vous la peine de ne pas vous asseoir. Votre nom !

Le prévenu.—Smith.

Le président.—Smith ! Smith ! mon garçon, je connais ça moi. Vous avez volé avec effraction, une *housse* mexicaine ?

—Jamais.

—Smith ! Smith ! c'est convenu vous êtes tous de parfaits honnêtes gens. Vous avez volé avec effraction et fausses clefs ?

Mais non. je suis détenu pour insoumission, à ce qu'on prétend.

—Pour insoumission au code pénal. Smith ! Smith ! c'est bien cela.

—Ce n'est pas cela du tout. Je suis William Smith.

—Les prénoms, n'y font rien. Après ça, nous avons d'autres Smith. Voyons un peu. Smith faussaire, Smith des travaux forcés, Smith insoumis...

—C'est moi.

—Il fallait donc le dire plutôt.

—C'est par là que j'ai commencé.

—Smith ! Smith ! nous disions donc que vous êtes réfractaire.

—Pas du tout. Je me suis engagé lors du premier envoi de volontaires.

—Et vous n'avez pas rejoint votre corps.

—Mais si, à preuve que j'ai fait six mois sous les drapeaux.

—Vous redeviez six mois encore au gouvernement.

—Je ne dois rien du tout. Je m'étais engagé pour six mois et mon temps est fini.

A d'autres ! Pourquoi donc vous poursuivrait-on ?

—C'est ce que j'allais avoir l'honneur de vous demander.

—Smith ! Smith ! les magistrats rendent des arrêts et non pas des réponses. Nous allons écrire au ministre de la guerre pour avoir des renseignements sur votre compte, Smith.

—C'est ça que je demande depuis huit jours.

—Smith ! Smith ! On n'a pas que vous à penser. Vous allez provisoirement vous rendre à la garde du camp, et dans une quinzaine ou un mois le plus tard, nous examinerons votre affaire.

—Mais Monsieur...

—Mais, vous-même Smith ! Smith ! sergent, conduisez ce garçon au dépôt. A un mois, jeune homme.

Le pauvre prétendu réfractaire fut enfermé, et conciergérisé ; puis, enfin, au bout d'un mois, amené à la chambre de la commission militaire pour être poussé à la porte.

—Prévenu, dit le président, il paraît qu'il y avait erreur de personne à l'égard de la vôtre ; vous êtes libre ; votre innocence a été reconnue.

—Mais avec tout cela j'ai passé un mois à la garde du camp.

—Vingt et neuf jours et demi.

—Vingt et neuf jours et demi et cinq heures.

—Après ? qu'est ce que vous réclamez ?

—Je réclame le mois de travail qu'on m'a fait perdre. C'est quatre-vingt-dix piastres que la justice me doit.

—La justice ne paie pas ces dettes-là.

—Mais, pourtant, c'est elle qui a fait la boulette.

—Et c'est vous qui l'avez gobée. Après ?

—C'est une infamie qu'on emprisonne un pauvre homme pour une erreur, et qu'ensuite on le renvoie sans lui rendre le pain qu'on a enlevé, pendant un mois, à sa femme et à ses enfants.

—C'est comme ça que ça se pratique ordinairement. Après ?

—Après, j'écrirai aux journaux.

—Écrivez au diable, et allez-y. Sergent, poussez-moi monsieur à la porte avec l'urbanité qui vous caractérise.

(Le prévenu est conduit avec deux poussades et un renfoncement, et force reste à la justice.)



## MANUEL DE LA TEMPERANCE.

PAR LE R. P. C. CHINQUY.

Approuvé par N. S. les Evêques,  
A VENDRE.

A L'Evêché de Montréal, rue St. Denis; chez Jos. Roy, écrivain, rue St. Paul; chez le Dr. Coré, droguiste, enseigne des rues Notre-Dame et St. Denis; et chez tous les libraires de Montréal.

Prix: Trente sous le volume.—12s. la douzaine.  
29 janvier 1847.

A VENDRE,

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE-ST. VINCENT, No. 3.  
**LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.**  
POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Époques Ecclesiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'Ordre ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'Érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Militaires de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Le Calendrier Ecclesiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

## LIBRAIRIE CANADIENNE

N.º. 3.

Rue St. Vincent.

PRIX RÉDUITS  
ET A 5 POUR 100

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Sousignés viennent de RÉDUIRE de NOUVEAU les PRIX des Livres en usage dans les Ecoles Élémentaires, et ils les vendent à 5 pour 100 MEILLEUR MARCHÉ que PARTOUT AILLEURS, pour argent comptant.

Ils ont aussi constamment en main, un assortiment très-considérable de Papier, Plumes, Encre, Encrriers, Exemples d'écriture, Cire, Oublies, etc. etc., à des prix très modiques.

Les ordres confiés à leurs soins seront exécutés avec ponctualité et célérité.

E. R. FABRE &amp; CIE.

Montréal, 2 février 1847.—4f.

## BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE' ET DU DISTRICT

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHNS COLLINS,  
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la  
Cité et du District, No. 46 grande rue  
St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.

## NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.  
Cette importation se compose de

## CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

“ DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.

“ “ (couleurs assorties) “ en or et couleurs.

## GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ “ (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix

## GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus ont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

## ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

LES Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

LES Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

## ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillance concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St.  
New-York.

## ATELIER DE RELIEUR



LES Sousignés, en remerciant le Clergé et le public en général de l'encouragement bienveillant qu'ils ont reçu depuis qu'ils ont ouvert leur ÉCHOPPE DE RELIURE, prennent la liberté d'annoncer que, pour répondre au besoin général, ils se sont décidés à ouvrir, au premier Mai prochain, une LIBRAIRIE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, sous le nom de

## LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Leur Etablissement sera composé de tous les Livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, Livres de Prières et généralement de tous les Livres de Religion et de Morale Chrétienne. Leur Echoppe de Reliure, comme par le passé, n'en cèdera à aucune du Canada, sous le rapport de la bonté, de la beauté et de la variété. Ils s'attendent, par leur ponctualité et leur célérité à exécuter tout ce qu'on leur commandera en leur branche, que l'encouragement dont ils ont été l'objet jusqu'aujourd'hui, ne leur fera point défaut, et ils peuvent assurer le public que rien de leur part ne sera négligé pour répondre à l'attente générale, comme pour contenter ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU &amp; LAMOTHE.

Montréal, 29 Janvier 1847.

## VOYAGE A LA TERRE-SAINTE.

PAR MESSIRE LÉON GINGRAS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE, impatientement attendu du Public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression, 2 vol. in-octavo, beau papier. Prix: 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Sousigné est seul nommé Agent pour Montréal. Des listes de souscription seront déposés chez MM. FABRE & CIE., chez MM. CHAPELEAU & LAMOTHE et à l'INSTITUT CANADIEN.

G. N. GOSSILIN,

AGENT.

17 janvier.—4f.

## FRENIÈRE,

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrrier,

Doreur à l'huile et sur le verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poscur de Tapisserie.  
2 octobre 1846.—6m.

## AVIS AUX MM. DU CLERGE'.

LE Sousigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le sousigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

## BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.  
Novembre 1846.—3m.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 centimes 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

## AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. E. R. FABRE, libraire.	Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.	Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.	St. Anne.
VAL. GUILLET.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPELEAU, IMPRIMEURS.